TL7321

MINISTÉRIO DOS NEGÓCIOS ESTRANGEIROS Nº geral 313 DEPARTAMENTO DA CIFRA

TELEGRAMA COREU EXPEDIDO Nº 212

ENTIDADE QUE ASSINA O ORIGINAL	HORA DE ENTRADA:	HORA DE EXPEDIÇÃO:
PESC - P.N. BÁRTOLO	22.31 h	23.00 h 26/7/96

PS230	AO 460 ES 220 MC 900 PM 510 XT 360	
visto PESC	TO:PRES/DUB/COREU	PRIORITÉ
	Info: ALL COREU	
PESC LIS NR	DIFFUSION RESTREINTE	25/07/1996

Objet: COASI - RAPPORT DU GROUPE DES PERSONNES ÉMINENTES UE-ASEAN

Réf: Pesc/Sec 776; Pesc/Hag 402; Pesc/Lon 530; Pesc/Bon 431; Pesc/Vie 284.

Le Portugal souhaite à son tour partager avec les partenaires les quelques remarques préliminaires que lui inspire le rapport en objet:

- le document en question avance quatre grands volets de recommandations susceptibles d'améliorer les relations entre les deux organisations régionales. L'approche suggérée n'est cependant pas exempte de risques, ceux-ci ne pouvant être minimisés, de notre point de vue, que si l'on prend ces recommandations comme un tout, dont la mise en oeuvre devra par conséquent être articulée de façon à ce qu'elles se renforcent mutuellement. Il s'avère donc impératif d'établir clairement ce lien entre les différents "paniers à suggestions".

- le Portugal est d'avis que la coopération dans le cadre des enceintes multilatérales est appelée à se développer, surtout à une époque de globalisation croissante de l'économie ainsi que des phénomènes de société à tous les niveaux, ce qui requiert plus que souvent des réponses urgentes et coordonnées. Encore faut-il que tous

les pays membres de l'ASEAN soient disposés à participer pleinement et à accepter sans réserve les principes, objectifs et mécanismes du système des Nations-Unies dans leur entièreté. La façon dont a été traité le problème des droits fondamentaux dans le chapitre IV consacré aux questions politiques, ainsi qu'une insistance excessive et parfois dérisoire sur les soi-disant différences de valeurs et d'attitudes entre le monde occidental et l'Asie au chapitre V, témoignent peut-être d'une approche quelque peu réductrice de ces aspects, qu'il conviendrait de contrarier le moment venu.

- nous estimons, en outre, que l'instabilité visible ou latente à laquelle sont exposés certains des Etats membres de l'ASEAN, et qui a eu tendance à s'aggraver au cours de l'année écoulée, est susceptible d'avoir des répercussions sur la sécurité de toute la région et, par conséquent, sur la stabilité à l'échelle globale. Cette question mériterait dès lors d'être approfondie en toute priorité, sur la base notamment des intérêts et positions communes agréées au sein de l'Union.

- enfin, comme d'autres partenaires, le Portugal considère que la question des éventuels chevauchements et doubles emplois entre le processus de l'ASEM et le cadre de nos actuelles relations avec l'ASEAN ne saurait être sous-estimée. Le besoin de rationalisation de nos engagements politiques et de coopération vis-à-vis des pays concernés nous mènera probablement à prendre acte, à terme, de la très forte spécificité de l'ASEM par rapport aux autres dialogues existant entre européens et asiatiques et à en tirer toutes les conséquences. Ici aussi, il conviendrait dès lors qu'une réflexion à caractère prospectif puisse s'engager dans les meilleurs délais, d'abord au niveau européen et ensuite avec tous nos partenaires d'Asie de l'Est.

COREU LIS
FIN DE TEXTE